

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Traitement des eaux urbaines résiduaires. Refonte	
Sujet 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2022</a> <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0345(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Règlement du Parlement EP 110
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/10493